

# Compte-rendu du Conseil de Quartier Vivienne - Gaillon du 13 mai 2019

<b>CONSEIL DE QUARTIER VIVIENNE - GAILLON DU 13 MAI 2019</b>					
<b>Collège 1</b>			<b>Collège 2</b>		
<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présence</b>	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Présence</b>
<b>DE BARMON</b>	Hélène	Oui	<b>GODOY</b>	Philippe	Oui
<b>BARTOLI</b>	Dominique	-	<b>VOS</b>	Christine	Oui
<b>BOYER</b>	Franck	Oui	<b>MURAZ</b>	Louis	-
<b>GABORIAU</b>	Véronique	Oui			
<b>GENDROT</b>	Michel	Oui	<b>Collège 3</b>		
<b>GRAND</b>	Françoise	Excusée	<b>HICKS</b>	Olivia	Oui
<b>JELIC</b>	Anne-Sophie	-	<b>ALZON</b>	Brice	-
<b>LEULLIER</b>	Stéphane	Oui			
<b>LUBIN</b>	Rémi	-			
<b>MUNIER</b>	Pascal	Excusé			
<b>De NICOLAY</b>	Jacques-Alain	Oui			
<b>NOUVELLET</b>	Ludovic	Oui	<b>Élus présents</b>		
<b>PILLOT</b>	Clémence	Oui	<b>LEVIEUX</b>	Véronique	Oui
<b>THIERRY</b>	Marie-Laure	Excusée	<b>CHARPENTIER</b>	Bruno	Oui
<b>WOLF</b>	Édouard	-	<b>MAILLEBUAU</b>	Olivier	Oui
<b>WOLF</b>	Géraldine	-	<b>DES GAYETS</b>	Maxime	Oui

## Ordre du Jour

- Réponse de l'ABF du 2<sup>ème</sup> à notre invitation
- retour sur la « Journée de la Participation » le 06/04 ? Le nouveau Guide des bonnes pratiques des conseils de quartier a-t-il été diffusé dans sa version définitive ?
- Dans le cadre de la quatrième édition du programme DataCity, NUMA et la Ville de Paris ont révélé le 13 février 2019 le nom des 10 startups sélectionnées pour participer à la construction de la ville intelligente. La Mairie peut-elle nous en dire davantage sur les projets et les étapes à venir ?
- Rue "sans mégots" : la rue retenue dans le 2e arrondissement a-t-elle été désignée ?
- Expérimentation triporteur : un complément d'informations a été sollicité le 21/01/2019 concernant le dimensionnement de l'expérimentation et les commerces concernés.
- Mobilisation dans le cadre du Plan Climat : contact avec l'Agence parisienne pour le Climat et propositions
- Rallye pédestre du 25 mai
- Piste cyclable rue Vivienne
- Stationnement des trottinettes
- Problèmes persistants de tags non nettoyés
- Sort de la pelouse du square Louvois
- Point sur la demande de devis à la LPO pour installer des nichoirs square Louvois
- Divers

### 1) ABF

L'ABF responsable du secteur qui a été invité à venir faire une présentation en CQ a décliné l'invitation, avec plusieurs arguments démontrant une méconnaissance manifeste des conseils de quartier. La demande a été faite par la mairie. Bruno Charpentier propose de faire une nouvelle tentative. Parallèlement, il est proposé qu'Hélène de Barmon lui réponde au nom du CQ.

### 2) « Journée de la participation »

Aucun membre du CQ n'y est allé, car l'invitation leur est parvenue tardivement. Néanmoins, un document rassemblant conseils et exemples de bonnes pratiques

(« boîte à outils des conseils de quartiers ») à mettre en œuvre en CQ, a été finalisé et la version numérique transmise à la présidente du CQ, en attendant la version papier.

La « journée de la participation » est un exemple parmi d'autres, notamment au mois de mai, d'évènements auxquels le CQ n'a pas participé, ayant été prévenu trop tard. Le conseil déplore que la démocratie participative citoyenne reste à l'état de concept et ne se traduise pas en actions concrètes.

### 3) DataCity

Extrait du [site](#) de la Ville : « Créé par NUMA et la Ville de Paris en 2015, DataCity Paris est un programme d'innovation qui propose de mettre les technologies d'optimisation et d'utilisation des données urbaines au service des enjeux environnementaux, sociaux et économiques, en créant des équipes pluridisciplinaires composées d'agents de la Ville de Paris, de grandes entreprises partenaires et de startups innovantes. »

Dix start-ups (co-constructeurs) sélectionnées parmi 200 présenteront leurs projets le 12 juin lors d'un évènement sur inscription. Le lien pour s'inscrire sera envoyé à la présidente qui le communiquera aux conseillers et conseillères.

### 4) Rue sans mégots

La « Rue sans mégots » est une opération de communication destinée à sensibiliser les fumeurs et fumeuses sur le jet de mégots dans l'espace public, un enjeu de propreté de l'espace public et de protection de l'environnement.

Le samedi 18 mai, dans chaque arrondissement, une rue sera investie par les habitants et habitantes volontaires pour un ramassage collectif, accompagnés de 3 agents de la Direction de la Propreté et de l'Eau qui fourniront du matériel de ramassage et distribueront des cendriers de poche. Dans le 2<sup>e</sup>, c'est la rue de Choiseul qui a été retenue. Deux cendriers à jauges seront installés de manière pérenne aux extrémités de la rue.

Remarque : ce sont principalement les personnes travaillant dans les bureaux situés dans cette rue qui jettent leurs mégots à terre, or elles ne seront pas présentes un samedi.

Olivier Maillebauu : il y a aussi un sujet avec la RATP, car nous constatons de nombreux mégots au sol aux abords des stations de métro. Les cendriers situés en bas des escaliers ne sont pas assez utilisés, il faudrait plutôt les placer à la sortie du métro. A Paris, il y a millions de mégots jetés chaque année. Un mégot contient 4 000 substances toxiques et pollue jusqu'à 500 litres d'eau. Il met environ 25 ans à se

décomposer. Pour rappel, 5 000 verbalisations à 68 euros pour jets de mégots en 2018 à Paris.

Trilib' : Le problème des personnes qui fouillent les bacs est soulevé, en particulier le bac textile : suite aux fouilles, des déchets jonchent le sol, ce qui risque d'attirer les rats.

O.M : Une nouvelle génération de Trilib' sera installée l'année prochaine avec des modèles annoncés comme plus adaptés, esthétiques et performants. Ils ne sont pas en visibilité à ce jour.

Bac jaune : suite au changement du 1<sup>er</sup> janvier, étant donné que les déchets vont majoritairement dans le bac jaune, les tournées de ramassage sont-elles plus fréquentes ? O. Maillebauu : Non car jusqu'à maintenant, très peu d'immeubles du secteur rencontrent des problèmes de surcapacité. Une vigilance est en œuvre à ce sujet.

Rue Sainte-Anne : un conseiller a constaté des problèmes sur une tournée de ramassage (déchets recyclables et non recyclables, cagettes, cartons ramassés par le même camion). Proposition d'O. Maillebauu d'aller constater ensemble, sur place. La rue Saint-Marc est aussi un lieu problématique à cause des bacs du Passage des Panoramas. Cela sera abordé lors d'un prochain CQ.

Problème d'information, déjà soulevé lors du précédent CQ : de nombreux conseillers et conseillères n'ont pas eu l'information sur les nouvelles consignes de tri dans les boîtes aux lettres et sur les poubelles. Par ailleurs, beaucoup de gens travaillent dans le 2<sup>ème</sup> sans y habiter, pour celles et ceux qui habitent hors de Paris il faut de l'information aussi. Un contact avec les entreprises est-il possible ?

O.Maillebauu : Suite à la loi de transition énergétique de 2015 et à la Feuille de route sur l'économie circulaire, la date butoir pour l'harmonisation de la couleur des bacs de déchets en France est fixée à 2022.

#### 5) Expérimentation triporteur

Manifestement terminée, cette expérimentation de livraison en triporteur pour le « dernier kilomètre » a-t-elle été concluante ? Existe-il un compte-rendu public ? B. Charpentier n'a pas d'éléments de réponses, les informations seront demandées à UPS par la M2, qui transmettra au CQ.

#### 6) Mobilisation dans le cadre du Plan Climat

Une stagiaire de l'Agence parisienne pour le climat a pris contact avec le CQ pour faire un point sur les actions en cours. Elle a été invitée à faire une présentation en

CQ mais a décliné. La présidente note qu'il est dommage que ce type de structure ne soit pas proactif : il serait plus utile d'accompagner les microstructures telles que les CQ ou associations de quartier en amont, plutôt que se contenter d'un accompagnement une fois les projets montés.

Stéphane Leullier propose d'utiliser [l'application Fluicity](#) pour lancer des sondages et enquêtes sur ce thème, comme cela se fait dans d'autres arrondissements, et développer ainsi davantage ce nouveau canal de communication (400 inscrits). Le CQ n'a toujours pas son profil, qui permettrait aux conseillers et conseillères d'être autonomes (lancer des sondages, publier des évènements). Il est décidé que la M2 contacterait le chargé de mission de Fluicity pour régler le problème et mettre en œuvre cette action.

#### 7) Rallye pédestre

Un rallye pédestre culturel et ludique aura lieu le 25 mai au matin. Le départ se fera à la pyramide aux 673 facettes à 10h. Un pot de l'amitié se tiendra dans la cour ou le hall de la mairie aux alentours de 12h. Plusieurs équipes sont déjà inscrites, il est toujours possible de s'inscrire à l'adresse [cdq.vivienne.gaillon@gmail.com](mailto:cdq.vivienne.gaillon@gmail.com).

#### 8) Piste cyclable rue Vivienne

Pour éviter que les voitures stationnent sur la voie de vélo en zone 30 située entre le 49 et le 53 rue Vivienne et lever ainsi toute ambiguïté, il est proposé d'ajouter une bande jaune continue sur la bordure du trottoir, comme ce qui est fait au niveau du 33 rue Vivienne. Bruno Charpentier se renseigne auprès des services de la voirie.

Stationnement sauvages des cars de touristes : sur la voie de bus de la rue du 4 septembre notamment, mais aussi sur les boulevards des Capucines et des Italiens. Le problème aurait été réglé dans le 9<sup>ème</sup> ; en fait, le problème a juste été déplacé.

B.Charpentier : la mairie centrale est régulièrement prévenue, c'est à elle d'agir car la M2 ne possède pas de carnet à souche pour verbaliser le stationnement sauvage. Le partage de l'espace public entre tous les différents acteurs motorisés ou non est un enjeu de taille, voire l'enjeu le plus important, dans toutes les villes. L'équilibre est difficile à trouver. Faire de la place à un mode de transport signifie nécessairement enlever à un autre. La mise en place d'une piste cyclable sur la rue du 4 septembre pourrait en effet résoudre le problème des cars, mais sa construction a été repoussée à la prochaine mandature. Il n'existe pas de places spécifiques pour les cars, sauf aux portes de Paris et sous le Louvre, où un parking payant peut accueillir 80 cars.

Remarques : un conseiller insiste sur le fait que le tourisme est vital pour l'activité économique (plus de 40% du CA des Galerie Lafayette par exemple), il n'est pas

question de réduire le nombre de touristes à Paris. Il faudrait créer davantage de places de parking dédiées aux cars.

#### 9) Trottinettes

Le 13 mai, les opérateurs ont signé une charte proposée par la Ville de Paris, avec interdiction de circuler sur les trottoirs, stationnement obligatoire sur la chaussée, redevance pour chaque trottinette.

Question : si les trottinettes doivent être garées sur des places de stationnement dédiées « virtuelles » (grâce à une capacité de géolocalisation accrue), les opérateurs feront-ils payer les usagers qui laissent leurs trottinettes hors de ces emplacements ? La charte ne le précise pas.

Pour recharger les trottinettes, il y a deux cas de figure : les opérateurs les ramassent et rechargent eux-mêmes, ou ils rémunèrent des gens pour le faire, les « juicers ». Cet aspect n'est pas non plus mentionné dans la charte alors que cette phase de recharge nocturne est source de pollution.

#### 10) Tags non nettoyés

Le prestataire en charge du nettoyage a changé au 1<sup>er</sup> janvier (renouvellement du marché), et la mairie a constaté, comme les habitants, un rallongement du délai de nettoyage (normalement d'une semaine, il est actuellement d'environ 3 semaines dans le secteur). Lorsqu'ils sont identifiés, les auteurs de graffitis peuvent être condamnés à des réparations voire à des sanctions pénales.

Question à propos des tags sur les rideaux mécaniques des commerces : la mairie peut intervenir sous certaines conditions (risque d'endommager le mécanisme).

Il a également été souligné une qualité non satisfaisante du nettoyage de certains tags toujours apparents.

#### 11) Pelouse du square Louvois

Elle est aujourd'hui en très bon état car interdite d'accès. Faut-il la condamner définitivement pour la conserver verte et resplendissante ? Il y a une réelle demande des habitantes et habitants ainsi que des personnes qui travaillent dans le quartier d'accéder à cette pelouse, l'interdire serait dommageable.

C'est en 2015 que la pelouse a été renouvelée pour la dernière fois.

## 12) Nichoirs – Devis LPO

Franck Boyer : Il est trop tard pour installer des nids à cette saison, la LPO propose de reporter l'étude au mois de septembre.

## 13) Divers

Le CQ est toujours dans l'attente d'un document officiel précisant le calendrier électoral pour 2019-2020.

La prochaine réunion du CQ aura lieu le **23 septembre 2019**.